

C@rtel

Initié par l'Office International de l'Eau, avec l'appui des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement et la Région Limousin, C@rtel, est le site "eau" des élus ruraux de France. Rebaptisé Eau dans la ville. OIEau, novembre 1999.

Site
Cartel

Objet
le site Eau des élus de France

Éditeur

OIEau

Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement

Région Limousin

Création
septembre 1999

À LUS33 062 élus sur-responsabilisés et sous-informés C@rtel - Centre d'Appui et de Ressources Techniques et Locaux, Eau et Environnement, l'appellation est un peu rude. L'important à retenir, c'est que les élus ruraux de France bâtonnent bientôt d'un superbe outil d'assistance à la gestion de l'eau.

33 062 élus sur-responsabilisés et sous-informés

Les élus locaux doivent faire face à des responsabilités et à des devoirs accusés en matière de gestion de l'eau. Si cela ne pose aucun problème dans les moyennes ou grandes collectivités, il n'en va pas de même dans le milieu rural, en France représenté par 33 062 communes de moins de 2 500 habitants, dont, qui plus est, 21 574 communes de moins de 500 habitants.

Tout à la fois interlocuteur de ses concitoyens, de l'administration et des distributeurs et équipementiers, c'est souvent sans information et sans grands moyens techniques et financiers que l'élu rural doit participer à de nombreuses procédures, veiller aux normes de sécurité et de qualité, contrôler les prestations et les prix, voire, se transformer en véritable chef d'entreprise. Exercice pas toujours facile.

Le projet C@rtel

C'est dans ce contexte, et à l'appui de l'expérience des Journées de l'Eau des Elus (qui en 7 ans ont rassemblé 10 000 élus locaux) que l'Office international de l'eau a imaginé mettre en place un site Internet qui leur soit entièrement dédié : le C@rtel. Quatre partenaires se sont associés au projet : le ministère de l'Agriculture (en charge du FNDAE), le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (FNADT) ainsi que la Région du Limousin.

Les services C@rtel

Les services apportés par C@rtel comprendront :

l'information d'actualité sur l'eau : évolution de la réglementation, choix des partenaires, rubriques utilitaires ;un guide des services publics : recueil de fiches pratiques pour l'analyse juridique et technique des services, réalisée avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et qui donnera un accès direct aux textes de référence ;des initiatives d'élus qui permettront de capitaliser sur les retours d'expériences et îles démarches innovantes ;un accès direct aux données sur la ressource en eau ;une rubrique chiffres-clés ;un répertoire d'adresses et de contacts ;des liens vers les autres sites internet intéressants ;des outils de base : FAQ, forums, conférences et sondages.

Le fonctionnement

Un comité de pilotage, composé de représentants des partenaires du projet a été chargé d'initier et de valider les orientations proposées et les produits réalisés. Ce comité associe en particulier les ministères soutenant le projet et les fédérations nationales d'élus et de collectivités (par ailleurs membres de l'Office international de l'eau) : l'Association des maires de France, l'Assemblée des départements de France, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, la Fédération nationale des maires ruraux...

Les bénéficiaires de C@rtel

Les bénéficiaires du système seront les collectivités au sens large : les communes rurales et les structures de gestion locale de l'eau bien sûr, mais aussi les structures intercommunales, départementales ou régionales, auxquelles viendront s'ajouter diverses sociétés d'économie mixte et agences de développement.

Les initiateurs du projet précisent : "Au-delà des besoins liés au développement (durable) local, d'autres acteurs locaux, et en particulier les associations (consommateurs, protection de l'environnement, humanitaire,...) pourront bénéficier de la structure pour présenter des idées et engager des discussions". Les modalités de cette participation n'ont cependant pas encore été définitives.

Le financement

C@rtel sera accessible sur abonnement annuel. Après la première période de test et afin de pouvoir proposer un coût d'abonnement faible aux élus, le projet devra également bénéficier de parrainages.

Le développement de C@rtel, estimé à 4,250 millions de francs sur 3 ans, bénéficie d'un soutien financier du Commissariat à l'aménagement et au développement du Massif Central, du ministère de l'Agriculture (FNDAE) et de la Région Limousin.